

Etablir le diagnostic économique d'un service d'aide à domicile

Journée d'étude en webinaire

vendredi 9 octobre 2026

L'appréciation de la santé économique d'un service d'aide à domicile nécessite l'analyse, la mise en perspective et la synthèse de plusieurs catégories de données : activité, personnel, équipements, coûts, charges et produits, situation financière, ... L'Institut de la Performance Publique propose une journée consacrée à l'étude des indicateurs les plus pertinents.

Les participants

Les SAAD et leurs organismes gestionnaires.
Les autorités de contrôle et tarification (Départements).

L'intervenant

Jean-François LE TROQUIER

*Directeur d'Ascor,
il est un des tout meilleurs spécialistes
du financement et de la gestion
de l'action sociale et médico-sociale.*



Les questions traitées

Le secteur de l'aide à domicile : services autorisés et habilités, tarifés ou non

**Qu'est-ce que le diagnostic économique d'un service à domicile ?
A quoi sert-il ? De quoi se compose-t-il ?**

L'analyse de l'activité

Les caractéristiques des personnes accompagnées et de la zone desservie.
Les caractéristiques des interventions.

Les indicateurs propres à la fonction "ressources humaines"

Les frais de personnel et leur évolution.
Le niveau et la composition de l'effectif.
L'absentéisme et le turnover.

L'analyse des coûts et les indicateurs associés

Le coût direct d'intervention, le coût de déplacement.
Le coût d'encadrement et le coût de structure.
La productivité opérationnelle et administrative

L'analyse des produits d'exploitation et des tarifs

Le résultat et les principaux indicateurs financiers

**La synthèse des indicateurs :
identifier ce qui est essentiel et envisager des pistes pour l'avenir**

L'horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée au milieu de chaque demi-journée.

Les modalités pédagogiques

Un dossier documentaire sera adressé par courriel avant le début de la session.

Les interactions entre les participants et l'animateur ont lieu par oral et par écrit ("chat") pendant le déroulement de la session.

Les modalités pratiques

La session se déroulera sur une plate-forme de vidéoconférence hébergée sur internet.

Vous aurez seulement besoin :

- d'une connexion internet à haut débit (ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou Opéra.

Etablir le diagnostic économique d'un service d'aide à domicile

vendredi 9 octobre 2026 de 9h30 à 17h00

Les frais d'inscription, non soumis à TVA, sont de 635 euros par participant.

Modalités d'inscription et facturation

Le formulaire d'inscription peut être rempli sur ordinateur ou "manuellement". Il sera signé :

- ♦ soit en y apposant le cachet de la collectivité
- ♦ soit électroniquement si la collectivité adhère à une plate-forme de signature dématérialisée.

Le formulaire sera ensuite adressé par courrier électronique à ipp@ipp.fr

La personne ayant procédé à l'inscription recevra un **courriel de confirmation** et une **facture (au format pdf)**.

La prestation est payable à réception de facture par les organismes de droit privé et selon les règles de la comptabilité publique par les organismes de droit public.

Toute inscription est définitive et payable intégralement mais le remplacement d'un participant peut être demandé en cas d'empêchement. Le "service fait" résulte de la tenue effective de la session à la date prévue.

Accès des participants à la journée d'étude

Chaque personne inscrite recevra par courriel une invitation comportant un **lien hypertexte d'accès à la journée d'étude**.

Organisme-client

Dénomination

Adresse
postale

Gestionnaire de l'inscription

Adresse e-mail

Prénom et NOM

Service

Téléphone

Participants

Civilité	Prénom	NOM	Adresse e-mail de connexion

Montant net total des frais d'inscription = nombre de participants () x 635 euros = euros

Fait à

Le

Par (nom du signataire)

Signature et cachet